

L'AVVY

3.0

DE GRABELS

N°11 - DÉCEMBRE 2023

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE GRABELS

GRABELS LANCE SON ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE

Nous sommes entrés dans l'ère des tempêtes

3

RETOUR EN IMAGES

Les événements des derniers mois à Grabels

4

EN BREF

Nouveau à Grabels

6

ACTUALITÉ

Le bilan de l'activité estivale du CCFF, présentation des nouveaux conseillers municipaux, les plantations réalisées places Jean Jaurès, l'état civil et le retour sur la journée des sports du 13 octobre 2023

7

ÉTAT-CIVIL

9

ENVIRONNEMENT

L'Atlas de la Biodiversité Communale de Grabels
Le projet touche à sa fin, maintenant place à l'action

11

MÉTROPOLE

La gratuité des transports à partir du 21 décembre 2023
2 600€ d'aide pour rénover votre logement

12

DÉMOCRATIE COMMUNALE

Élection du Conseil communal des enfants

14

DOSSIER

Grabels lance son analyse des besoins sociaux

15

EXPRESSION

21

HOMMAGE

Hommage à André Falgueirettes

22

LOISIRS ET CULTURE

Le Téléthon et les festivités de fin d'année

23

AGENDA ET NUMÉROS UTILES

24



L'AVY, journal municipal de la Ville de Grabels

Directeur Publication : René Revol, Maire de Grabels | Comité de rédaction et réalisation : Service Communication
Crédits photos : Montpellier Méditerranée Métropole, Les Ecologistes de l'Euzière, Arnaud Bouissou – Terra, ENFORA,
Service communication de la ville de Grabels

Conception maquette : Service Communication

Imprimeur : IMPACT Imprimerie - St-Martin-de-Londres | Publication quadrimestrielle - 4 200 ex.
Mairie de Grabels | 1, place Jean Jaurès | 34790 Grabels | Tél. : 04 67 10 41 00 | accueil.mairie@ville-grabels.fr |
www.ville-grabels.fr



NOUS SOMMES ENTRÉS DANS L'ÈRE DES TEMPÊTES

Bien sûr, les tempêtes naturelles telles que les inondations et les sécheresses bouleversent notre vie quotidienne, conséquence d'un dérèglement climatique qui s'accélère. Mais c'est aussi l'ère des tempêtes humaines, comme cette guerre de tranchées d'un autre âge qui déchire l'Ukraine au cœur de l'Europe à la suite de l'invasion russe, ou encore ce conflit au Proche-Orient avec les attentats terroristes du Hamas du 7 octobre, tuant des civils innocents, et la riposte meurtrière du gouvernement israélien, massacrant en cette heure plus de 10 000 civils innocents, dont 4 800 enfants.

Et bien sûr, des tempêtes économiques et sociales tendent de plus en plus les rapports sociaux dans nos sociétés. Dans un tel contexte, on peut être tenté par la résignation devant le dérèglement du monde, auquel nous ne pourrions rien faire à notre petit échelon communal. Or, je pense tout le contraire. C'est à l'échelon le plus humain de la proximité communale que peut se construire une résistance et une résilience capable de faire bouger les choses.

Certes, il y a toutes nos actions locales, qu'elles soient menées par la municipalité, les associations, ou les ci-

toyens eux-mêmes, visant à nous adapter au mieux aux changements climatiques ou visant à réduire les inégalités sociales et à secourir ceux d'entre nous qui souffrent le plus (et dans ce numéro, notre dossier principal porte sur l'analyse des besoins sociaux à laquelle je vous demande de participer activement en répondant au questionnaire distribué).

L'essentiel est de développer une paix civile indispensable au maintien d'une vie sociale agréable

Mais l'essentiel est de maintenir et de développer à l'échelle de la commune une paix civile indispensable au maintien d'une vie sociale agréable. Des signaux inquiétants apparaissent avec des personnes manifestant de la nervosité voire de la brutalité dans les rapports interpersonnels, y compris de la violence, y compris contre les élus, comme j'en ai été victime.

Avec l'immense majorité d'entre vous, nous ne laisserons pas la violence s'installer dans notre société, et nous maintiendrons à Grabels cette gaieté et cette joie de vivre qui caractérisent notre village. Vous pouvez compter sur ma fermeté et ma détermination.

René REVOL,
Maire de Grabels



LE MOT DU MAIRE FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC)

Inondations, sécheresse, guerres, conflits armés perturbent le monde.

Maintenons pour tous les Grabellois une vie sociale agréable et des rapports humains sans violence.

Exprimez vos besoins en remplissant le questionnaire joint à ce journal.

Cela aidera le Maire et son équipe à conserver une vie sociale agréable dans notre ville.

Si vous souhaitez recevoir régulièrement la lettre électronique du maire, vous pouvez vous inscrire à l'adresse e-mail lalettredumairedegrabels@gmail.com

6, 7 ET 8 JUILLET 2023
FESTIVAL L'INSTANT JAZZ



SAMEDI 7 OCTOBRE 2023
LÈS 15 ANS DU MARCHÉ CIRCUITS COURTS



SAMEDI 14 OCTOBRE
LE JOUR DE LA NUIT



**SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023
FÊTE DES ASSOCIATIONS**



2023



**VENDREDI 20 OCTOBRE 2023
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DOUDOUS
AVEC RADIO CLAPAS**



L'ESPACE FAMILLE

Bonne nouvelle !
L'espace famille, qui était fermé suite à l'incendie du 20 août dernier à la résidence Stradivarius, peut enfin réouvrir. L'accès s'effectue par un tunnel sécurisé le temps du chantier de démolition et reconstruction des logements impactés.

Vous pouvez donc retrouver l'espace de jeux de la ludothèque municipale, le Relais Petite Enfance (RPE), les permanences de la PMI, ainsi que le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) aux horaires habituels. Nous vous attendons nombreux !

Renseignements : 04 67 40 13 96

NOUVEAU À GRABELS HFC



La société HFC, Hurthemel Froid & Climatisation, propose ses services d'installation, maintenance et dépannage pour les climatisations, les chauffe-eaux thermodynamiques, le froid commercial et industriel, et les pompes à chaleur habitation et piscine.

Contact : Jérôme Hurthemel/07 77 03 32 33
E-mail : hfc34@outlook.fr

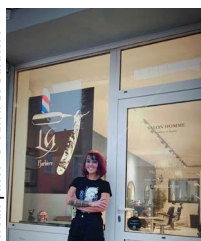
REMOVO



Removo s'installe sur Grabels et sa région. Enseigne nationale de réparation, motorisation et installation de volets roulants manuels ou électriques, Removo propose également des stores bannes et des portes de garage.

Cédric Dupuy se déplace chez vous pour proposer ses services.
Le + : les devis sont gratuits.

Contact : 07 72 00 20 87
E-mail : montpellier@removo.fr



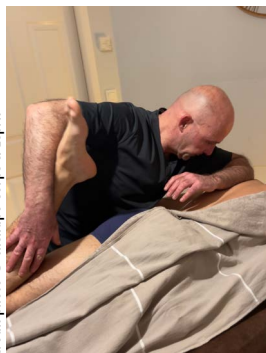
SALON LG BARBIERE, COIFFURE ET BARBE POUR HOMME

Passionnée de coiffure depuis toujours, Lauriane Gomez s'est d'abord formée 4 ans en apprentissage avant de travailler 3 ans en salon

mixte, puis 3 ans dans un salon homme spécialisé barbier. Séduite par le concept et forte de ses 10 années d'expérience, c'est au 24 rue du Portail qu'elle ouvre son premier salon, LG Barbier, dédié aux hommes !

Contact : 04 99 23 57 05
Site : www.lgbarbier.fr

INSHAPE CORPS & ESPRIT



Massothérapeute du sport et de bien-être diplômé d'État, installé à Grabels, Stephan propose plusieurs sortes de massages : énergétiques, drainants et apaisants ou du sport en prévention des contractures, des micro-déchirures, et pour une meilleure récupération après l'effort et l'augmentation des

performances. Stephan reçoit sur RDV au 256 Ancien Chemin de Montpellier et se déplace à domicile.

Contact : 06 08 91 26 83
E-mail : inshapecorpseesprit@gmail.com
Site : www.inshapecorpseesprit.fr
Instagram : inshape_corps_esprit
Facebook : Inshape Corps & Esprit
Membre de FFMBE



UN GESTE CIVIQUE POUR GRABELS

Les tags

Article 322-1 du Code Pénal : « Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur

les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger. »

RAPPEL : IL EST INTERDIT DE LAISSER LES POUBELLES SUR LE TROTTOIR ENTRE LES COLLECTES.



UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN SOLIDARITÉ AVEC LE MAROC

La Ville de Grabels tient à exprimer sa profonde solidarité suite au séisme dévastateur qui a secoué le Maroc début septembre.

La municipalité a donc attribué une subvention exceptionnelle de 1000 euros à la commune d'Amizmiz. La ville de Grabels a aussi récolté plus de 1400 euros de dons pour les associations humanitaires. Enfin, une collecte de don de matériel a eu lieu samedi 16 septembre à l'initiative de plusieurs associations.

CRÉATION DU CONSEIL LOCAL DE LA SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



La première séance plénière du Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'est déroulée le 12 octobre dernier. C'est une instance de concertation et aussi de terrain, en témoigne son programme d'actions sur les violences intra-familiales, l'enfance et la jeunesse, la protection de l'environnement et la sécurité routière.

Cette démarche est soutenue par la Préfecture de l'Hérault, le Procureur de la République, la Gendarmerie de l'Hérault, le Département de l'Hérault et le Président de l'Association des Maires de France 34.

À 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !

Dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire de leurs 16 ans, tous les jeunes Grabellois doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de Grabels. Le ou la jeune peut effectuer la démarche lui-même en étant accompagné d'un de ses parents et muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Le recensement permet au jeune :

- D'être convoqué pour effectuer la journée défense et citoyenneté,
- De pouvoir s'inscrire aux concours et examens (permis de conduire, BEP, baccalauréat,...)
- Et d'être inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Mardi 17 octobre 2023 l'EHPAD la Villa Impressa a fêté ses 10 ans en présence du maire et des élu-e-s !





DEUX NOUVELLES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

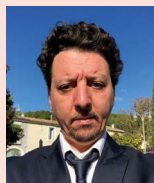
Le Conseil municipal a procédé à l'élection de deux nouvelles conseillères municipales le 16 octobre 2023. Elles remplacent Messieurs Pascal Millet et Jean-Luc Martin, démissionnaires pour raisons personnelles et professionnelles.

Madame Vérane Alberola-Lamarre, 38 ans

Professeure en sciences et techniques médico-sociales dans un lycée professionnel, elle est déléguée à la vie périscolaire et à la petite enfance.

Madame Evelynne Paret, 70 ans

Éducatrice spécialisée et formatrice retraitée, elle est déléguée à l'habitat participatif, au quartier de Gimel et co-déléguée au marché circuits-courts.



UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL D'OPPOSITION

Monsieur Nicolas Lefevre, 43 ans

entrepreneur, remplace Madame Sophie Guiral, démissionnaire.



RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE DU CCFF

Pour notre Comité communal contre les feux de forêts, la saison a débuté le samedi 17 juin et a pris fin le dimanche 10 septembre.

Les surveillances prévues samedi 16 et dimanche 17 septembre ont été annulées à cause de la pluie.

24 bénévoles ont assuré les 32 journées de patrouille, soit 320 heures de présence sur le terrain.

Cela représente 1856 kilomètres parcourus dans l'été.

Des patrouilles ont été ajoutées les après-midis du mardi 1^{er} août, vendredi 4 août et le lundi 28 août à cause du vent violent.

Samedi 5 août, dimanche 6 août, mardi 29 août et mercredi 30 août, la patrouille était mobilisée en raison du placement du département en vigilance rouge feux de forêt.



PRÉVENTION DES RISQUES INCENDIES

Cet été a aussi été mise en place la première patrouille VTT de prévention du risque incendie, réalisée par la police municipale en commun

avec la gendarmerie de Saint-Gély-du-fesc dans les secteurs Goule de Laval, rues de la Mosson et de la croix de Guillery.

PLACE JEAN JAURÈS

L'aménagement a pris fin avec les plantations effectuées mi-novembre.



La gamme végétale a été sélectionnée avec soin par Florence Binesse du bureau d'études ENFORA, spécialisé dans la gestion écologique des espaces verts et dans les projets paysagers.

En complément des micocouliers existants, des grands arbres (taille adulte 15 à 20 mètres) sont plantés pour l'ombrage de la place : l'orme de Sibérie, le charme houblon, le févier d'Amérique sans épines, à nouveau le micocoulier, le camphrier, l'érable champêtre, l'érable plane et le chêne blanc.



Ensuite, des arbres de moindre développement (entre 10 et 20 mètres à taille adulte) ont été plantés en bosquets au nord de la place : l'arbousier de Chypre, le chêne vert et l'alisier blanc.



Des amandriers et des oliviers, de moins de 10 mètres de hauteur, complètent les bosquets.



Enfin les massifs sont composés de filaires, chênes verts, gainiers de Chine et pommiers d'ornement. Tous les massifs sont agrémentés d'une strate arbustive et herbacée composée, de végétaux et de vivaces méditerranéens.



Les deux façades du nord de la place ont été agrémentées de grimpants, ainsi que les pergolas.

ÉTAT-CIVIL DU 1^{ER} JUIN AU 7 NOVEMBRE 2023

Naissances

- BATOUCI Jassim
- BOUHET Martin
- BOURAÏB Islem
- BRIK Sofiane
- CATHELAND Méline
- DERAS Gabrielle
- DESMELIERS Louna
- DOYON Isaac
- FADONOUGBO Lyana
- FINART Mathilde
- FORNAS Lila
- GABSI Ghazi
- GELAS ISSA ZAID Kamila
- GILLES Emmy
- GOMES-SANCHES Pharell
- GORLIA Moïra
- GRANIER Anna
- GREBAUT Kethyna
- HACHECHE Kessim
- JOSSELINE Lény

- KESSAS Noham
- LALEQUE Mia
- LEMUET CAMARENA Lino
- MARTINEZ Pao
- MARY FOUILLEN Zélie
- MAYOT Edson
- PIERA Daphnée
- POLÉON Aylan
- ROLLAND Charlie
- SARR Nola
- TESSIER Béryl
- TEISSONNIER Maël
- TEISSONNIER Tom
- THEVENON Célestine
- ZEROUATI Maryam

Décès

- ABBOU Esther veuve LANCROY
- AKCIMEN Yeliz

- AMROUNE Samia
- ANDRIUZZI Eric
- BACHELET Marcelle veuve DUBUC
- BATIFOL Marcel
- BAUX Christian
- BERNAD René
- CORNUBET Jacqueline épouse JOUSSEAU
- CUVILLIER Frédéric
- DE CALVAIRAC DU PUJOL Henriette épouse PETIT DE LA BRUNYE
- GALLAND Claire épouse GLO
- GHIGLIONE Rose veuve ANDRÈS
- GIROUX Anne veuve SIMON
- GUIRAUD Georges
- HERNANDEZ PEREZ Manuela veuve OLIVARES MAARTIN
- JULLIAN Annie veuve DÉPIERRIS
- MERCIER Christian
- MERINE Viviane
- RASOLOFONOMENJANAHARY Rado

épouse NIRINATISOA

- SÉRAFINOWSKI Claudette veuve DECRÉTON
- TEISSIER Marie épouse GALTIER
- TOURRIÈRE Claude

Mariages

- DELADRIERE Marc et CROS Laureen
- DOTIN Clément et GUERINOT Soizic
- MOLINER Sébastien et OBANANE Béatrice
- NASSIRI Younes et DJERIDI Dawssen
- MONTELOU Marc et PORTILLA Fanny
- ARACIL Alexis et TAHAR AMAR Nourhen
- JUNILLON Franck et CAILLON Marine
- HOLT Christopher et ANDRÉ Camille
- GIRAUD Guillaume et SCIOCCA Anne-Marie



FERMETURE HIVERNALE

La crèche, le centre de loisirs, l'espace jeunes et le Point information jeunesse fermeront la semaine du 23 au 29 décembre 2023. Réouverture mardi 2 janvier 2024 !



RETOUR SUR HALLOWEEN

L'espace jeunes a réinventé Halloween avec le thème « mythe et légendes » ! En pénétrant dans l'antre de la maison hantée, les Grabellois ont rencontré différentes créatures mythiques : vampires, sorcières, momies, loup garou... Tous plus terrifiants les uns que les autres ! Un spectacle enflammé et lumineux a ensuite été proposé à l'amphithéâtre dans une ambiance festive. Petits et grands ont exposé leurs déguisements au public pour le défilé de monstres. L'équipe d'animation est fière des jeunes investis dans ce projet !



RETOUR SUR LA JOURNÉE DES SPORTS DU 13 OCTOBRE

Cette journée est traditionnellement organisée pour tous les élèves par les enseignants de l'élémentaire Joseph Delteil, en collaboration avec l'équipe municipale d'animation. Depuis le Covid, elle est organisée par niveaux ce qui permet d'adapter les activités en fonction de l'âge.

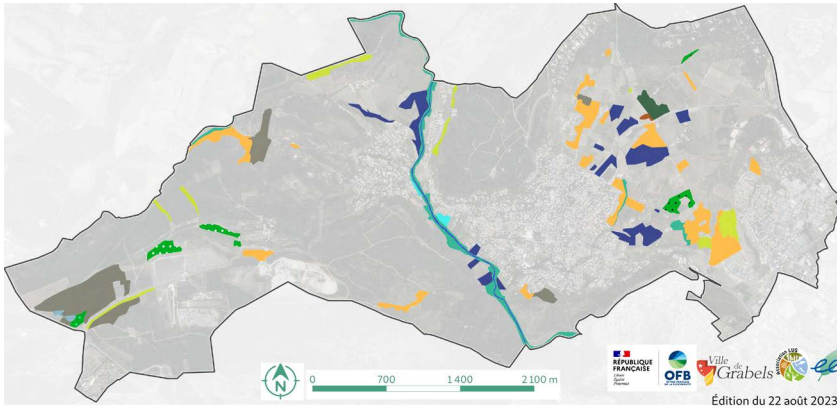
Compte tenu de la configuration en pôles cette année, les 5 enseignantes des Anciennes écoles ont organisé la journée des sports vendredi 13 octobre pour leurs classes de CM1 et CM2, soit 120 élèves. Les enseignantes animent des ateliers sportifs. Elles sont épaulées par les animateurs municipaux et Pierre Jullian de l'USG Tambourin.

Le complexe sportif de l'Avy est mis à disposition pour la journée, y compris le pique-nique.

11 équipes de 10 à 12 élèves étaient composées par les élèves eux-mêmes pour la première fois. C'était une très bonne idée du point de vue sportif, car ça limite tout problème de discipline ou tension entre eux.

11 ateliers de 20 minutes étaient proposés : football, tambourin, athlétisme, arts martiaux, rugby, ultimate, tchouk ball, vince pong, balle américaine, handball et course à l'œuf.

Cette journée des sports a réjoui tout le monde si bien que l'équipe enseignante aimerait une autre édition au printemps.



Les Habitats Naturels Patrimoniaux

- | | | |
|---|---|---|
| ■ Cours d'eau | ■ Pelouses à Brachypode de Phénicie | ■ Garrigues à Romarin |
| ■ Ripisylves | ■ Pelouses à Brachypode rameux | ■ Garrigues à Genêt scorpion |
| ■ Prairies humides méditerranéennes hautes | ■ Garrigues | ■ Garrigues à Bruyère multiflore |
| ■ Prairies humides méditerranéennes basses | ■ Garrigues à Ciste de Montpellier | |
| ■ Bois de Frênes post-culturaux | ■ Garrigues à Ciste blanc | |

L'Atlas de la Biodiversité Communale de Grabels

Le projet touche à sa fin, maintenant place à l'action.

Le travail touche à sa fin après 3 années d'inventaire. Si la faune et la flore de Grabels restent un objet de connaissance illimité, cette démarche permet de faire un premier point sur les enjeux naturalistes du territoire. Il en résulte des propositions d'actions concrètes pour préserver ce patrimoine naturel remarquable.

Ci-dessus vous pouvez découvrir une carte qui recense les habitats naturels patrimoniaux au sein de la commune qu'il convient de préserver.

La municipalité n'a pas attendu la fin du projet pour mobiliser ces nouvelles connaissances. Elle a fait lien avec le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

(PLUi) porté par la métropole de Montpellier, qui définit de façon précise les droits à construire pour les 10 prochaines années.

L'ABC a ainsi permis de mettre en évidence des haies à conserver, à restaurer et des lieux propices à leur plantation. La première haie sera plantée cet hiver au niveau d'un terrain communal (il s'agira d'une haie double de 84 mètres linéaires). Outre sa fonction de puits de carbone, la haie est un « micro habitat » façonné par l'homme et très accueillant pour la biodiversité en contexte agricole ou périurbain. La prochaine grande étape aura lieu mi-décembre avec un atelier participatif au sein du comité de pilotage. L'enjeu est de prioriser les actions de gestion et de protection des milieux, de sensibilisation et d'amélioration des connaissances sur le territoire communal.

Les associations partenaires œuvrent à la finalisation de l'atlas cartographique, à la production d'un livret synthétique et d'un rapport plus technique, qui seront prochainement téléchargeables en ligne sur le site internet de la ville de Grabels.

À SAVOIR L'ABC EN CHIFFRES

- 28 jours d'inventaires naturalistes
- 8 expéditions naturalistes avec les Grabellois et Grabelloises
- 3 classes de primaire ont bénéficié d'interventions pédagogiques par des animateurs naturalistes
- 3 mini-formations à destination des agents des services de la commune et des naturalistes locaux
- 7 enquêtes type « wanted » pour une espèce ou un groupe d'espèces
- 100 étudiants impliqués

CONCOURS PHOTO LA RENTRÉE DE L'ABC



Félicitations aux 3 lauréats du concours :
 1-Nicolas Nouviaire, 2-Maxime Baldous et 3-Jean-Claude Malaval
 Zélie Léon-Escolano est arrivée 4^{ème} à seulement 8 ans, bravo à elle !

L'ÉCOLOGIE, ÇA N'A PAS DE PRIX. BUS ET TRAM GRATUITS

**POUR TOUS LES HABITANTS
DE LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER**

À PARTIR DU 21 DÉCEMBRE 2023

**“ LA GRATUITÉ A LA VALEUR DE NOS VALEURS :
ET ÇA N'A PAS DE PRIX ”**

MICHAËL DELAFOSSE

Maire de Montpellier

Président de Montpellier Méditerranée Métropole

TaM
Montpellier Métropole

montpellier
Méditerranée
Métropole

La gratuité des transports

A partir du 21 décembre, les Grabellois devront se munir de leur Pass Gratuité pour utiliser les transports en commun. Les Pass week-end gratuit en cours de validité seront automatiquement convertis en Pass gratuité totale.

Comment obtenir votre Pass gratuité ?

3 DOCUMENTS

- Pièce d'identité
 - Photo d'identité
 - Justificatif de domicile
- (+ autorisation parentale si < 18 ans)

3 MÉTHODES



1. Depuis un smartphone, sur l'appli M'Ticket TaM



2. Sur la boutique en ligne tam-voies.com



3. En Espaces **Mobilité TaM**

2 SUPPORTS

Il est possible de rattacher le Pass gratuité des enfants sur l'application d'un parent.

Le Pass gratuité fonctionne aussi en P+Tram.

Pourquoi un Pass ?

Pour voyager en règle et en toute liberté, vous devez obligatoirement être en possession de votre Pass gratuité valide.

En cas de contrôle, vous pourrez ainsi présenter votre carte TaM ou un QR CODE délivré depuis l'appli M'Ticket TaM.



Crédit photo © Arnaud Bouissou - Terra

2 600€ d'aide pour rénover votre logement

L'aide financière locale pour les rénovations de logements est passée de 1 300€ à 2 600€ le 3 octobre. L'occasion de se lancer dans des travaux d'isolation !

Montpellier Méditerranée Métropole s'est fixée des objectifs ambitieux dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) : 12 000 logements rénovés de manière performante d'ici 2026.

Pour ce faire, la collectivité propose depuis 2021 une aide financière pour tous les propriétaires (occupants comme bailleurs), tous les types de logements (maison, appartement, résidence principale ou secondaire) construits avant 2007 et sans condition de revenus. Le projet de travaux doit permettre un gain énergétique d'au moins 40%. Cette aide est cumulable avec les autres aides financières existantes.

Comment en bénéficier ?

1. Définir votre projet de rénovation (isolation, changement de fenêtres, portes, mode de chauffage / climatisation...)
2. S'informer sur les aides financières, les possibilités techniques, les coûts et simuler plusieurs scénarios de travaux. Des ressources neutres et actualisées sont disponibles sur le site : www.alec-montpellier.org. Pour des informations plus personnalisées le Guichet Unique de la Rénovation Énergétique est à votre disposition (voir coordonnées plus bas).
3. Faire des devis auprès d'artisans RGE (Reconnu Garant de l'Environnement; condition nécessaire pour l'obtention d'aides financières)
4. Réaliser une étude énergétique. Un diagnostiqueur recueillera les informations nécessaires pour réaliser une simulation thermique directement chez vous. Il définira

le gain énergétique en comparant les consommations annuelles du logement dans son état initial avec des projections de travaux.

5. Déposer vos demandes d'aides financières. Le saviez-vous ? Seulement la moitié des aides financières sont soumises à des conditions de revenus.
6. Faire vos travaux !

Un projet de rénovation peut soulever beaucoup de questions : où trouver de bons artisans ? Est-ce que mes travaux sont en conformité avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) ? A quelles aides financières suis-je éligible ?

Pour répondre à ces interrogations, le Guichet Unique pour la Rénovation Énergétique (porté par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Montpellier Métropole) est un service gratuit à disposition de tous les habitants de la Métropole de Montpellier. Des conseillers vous renseigneront par téléphone (04 67 91 96 91 du mardi au vendredi de 13h à 18h), par email (conseil@alec-montpellier.org) ou sur rendez-vous directement à l'ALEC (33 bis rue du Faubourg Saint-Jaumes à Montpellier).



Élection du Conseil communal des enfants (CCE)

L'élection du Conseil communal des enfants a eu lieu les 19 et 20 octobre dernier.

Les classes du CP au CM2 de l'école Joseph Delteil se sont rendues à la Maison Commune dans la salle Marianne pour élire leurs représentants issus des classes de CM1.

Le bureau de vote a ensuite été déplacé à l'école Pierre Soulages pour permettre aux élèves d'élémentaire de voter dans le respect des contraintes imposées par le plan Vigipirate.

Les représentants des élèves sont élus pour deux ans et siègeront cette année avec leurs camarades de CM2 élus l'an dernier.

Véritable expérience de citoyenneté active, le Conseil communal des enfants permet de participer à la vie municipale et démocratique, dans le cadre d'une politique éducative de la jeunesse.

L'élection en elle-même permet la découverte de l'acte de vote dans un bureau aménagé grandeur nature : bulletins, isolements, urne, liste d'émargement, carte d'électeur... Elle est également l'occasion de découvrir les symboles de la République présents dans la mairie.

Les jeunes conseillers ont ainsi l'opportunité de connaître le fonctionnement de leur commune et de participer à la vie de leur village.

Ils sont amenés à réfléchir et à échanger sur la vie de leur village, de leur quartier, de leur école en proposant et en menant des projets répartis sur 5 thèmes :

- Sport, équipements sportifs et santé
- Solidarité
- Environnement et nature
- Cadre de vie et école
- Thème libre

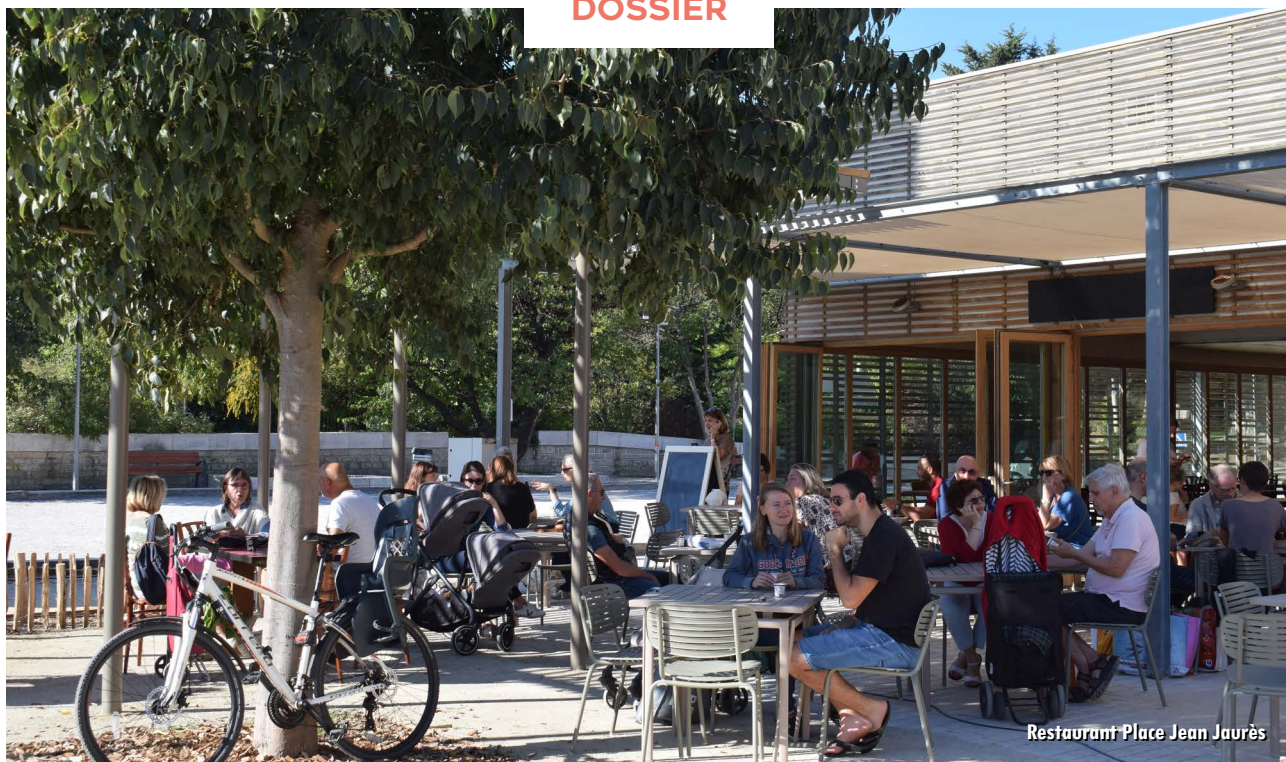
Enfin, en plus des projets menés, les élus ont également un rôle de représentation lors des cérémonies républicaines : 11 novembre, 8 mai, commémoration de l'abolition de l'esclavage...

Félicitations aux cinq nouveaux élus :

- Soheil Assbai
- Manon Cayla
- Max Ferry
- Syanna Liebaut
- Eléa O'Kelly

GRABELS LANCE SON ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

La commune de Grabels, au travers de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a lancé une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) depuis septembre dernier, accompagnée par le bureau d'études Ithéa Conseil. Cette ABS a vocation à offrir une vision objective des besoins des Grabellois et à alimenter les politiques publiques. Il s'agit d'une démarche à réaliser en concertation avec les acteurs de terrain qui se déroulera en plusieurs phases.



Grabels lance son analyse des besoins sociaux

La première étape d'une ABS consiste en une étude statistique menée à partir de données publiques (INSEE, CAF, CPAM, DGFIP, Pôle Emploi...).

La 2ème phase est plus qualitative. Elle se déroule par des entretiens auprès des élus, agents de la ville et du CCAS ainsi qu'avec des partenaires.

En parallèle, une enquête est menée auprès de la population et un atelier est ouvert aux habitants. Ils feront remonter les besoins des Grabellois et alimenteront le diagnostic.

Ce travail permettra de mettre en lumière les grands enjeux de la commune sur lesquels le CCAS, ses partenaires et les services de la ville pourront travailler dans les prochaines années.

Pour affiner ces axes de travail et pistes d'actions, des tables rondes seront organisées au début de l'année 2024 avec les acteurs du territoire.

MIEUX CONNAÎTRE LES MISSIONS DU CCAS ET L'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE

*Le CCAS,
Centre
Communal
d'Action
Sociale*

Le CCAS est un établissement public indépendant financé en grande partie par municipalité afin de mettre en œuvre la politique sociale de la ville.

Le CCAS, un espace commun pour l'intervention de différents partenaires auprès des publics grabellois

Le CCAS est situé dans les locaux de la Maison Commune au cœur du centre de Grabels et dispose également d'un lieu d'accueil sur rendez-vous à l'Espace Communal de la Valsière.

Le CCAS est aussi un espace commun pour l'intervention de différents partenaires auprès des publics grabellois: les agents du CCAS, des travailleurs sociaux rattachés au Département, des associations spécialisées dans l'accompagnement des personnes et des élus. On y trouve aussi une permanence de l'association « Ma commune Ma santé » pour la mutuelle.

Les grandes orientations du CCAS sont gérées par un Conseil d'administration qui se réunit environ une fois par trimestre.



Accueil CCAS

LES MISSIONS OBLIGATOIRES DU CCAS

Les missions obligatoires du CCAS consistent en trois points essentiels :

- **L'aide sociale légale**, vérification et transfert des dossiers de demandes au Département (entrée en établissement, aide-ménagère, etc.).
- **La domiciliation**, le droit des personnes sans domicile à disposer d'une adresse postale.
- **L'analyse des besoins sociaux (ABS)**, une démarche à la fois logique et indispensable pour réajuster les actions sociales entreprises sur le territoire.

Une activité d'accueil en forte hausse

LE CCAS DE GRABELS, UNE ACTIVITÉ EN HAUSSE

L'activité d'accueil du CCAS a connu une progression importante de 43 % en 2022 qui continue d'évoluer en 2023 : accueil lié au logement, avec les travailleurs sociaux et les demandes d'aides facultatives.

Notons que l'audit effectué en 2021 a déjà permis de mieux orienter l'action sociale du CCAS, avec la modernisation des outils de gestion, le recrutement d'un travailleur social et le développement de nouveaux projets.

LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES ISSUES DE LA POLITIQUE COMMUNALE

Outre ses missions obligatoires, le CCAS de Grabels a développé des compétences facultatives : accès au logement social, accompagnement des aînés, aide financière et aide alimentaire pour les foyers les plus modestes. L'épicerie solidaire fonctionne également avec de nombreux bénévoles.

DES PUBLICS HÉTÉROGÈNES

L'action sociale du CCAS vise tous les publics pouvant avoir besoin d'une aide ponctuelle ou d'un accompagnement pour des démarches administratives. Elle contribue aussi à la mise en place de différentes actions auprès des seniors, des personnes souffrant d'un handicap, des foyers modestes ou encore des aidants familiaux.

Le CCAS est habilité à recevoir des dons des habitants, associations et entreprises qui ouvrent à des réductions d'impôt.



Aire de jeux pour enfants

Focus sur l'analyse des besoins sociaux

L'ABS, un outil d'aide à la décision pour l'évolution des politiques publiques en fonction des besoins de la population locale

Ainsi, depuis septembre 2023, le CCAS de Grabels initie cette grande enquête qui se déroulera en plusieurs phases jusqu'à la fin du 2ème trimestre 2024.

RETOUR SUR LES RÉSULTATS DE LA PHASE 1 DE L'ABS

Le 17 octobre 2023, les premiers résultats ont été présentés aux acteurs locaux lors d'une réunion de restitution. Ils dressent déjà un portrait de la commune et de ses habitants.

UNE ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE EN HAUSSE

La population de la commune a atteint les 9065 habitants au 1er janvier 2023. Les premières analyses statistiques font déjà ressortir la dynamique de cette évolution.

En effet, la population de Grabels a un profil plutôt familial avec une forte hausse des familles monoparentales depuis 2009. Elle présente aussi un taux des moins de 30 ans important, soit 37 % contre 33,1 % à l'échelle nationale.

Ces profils permettent déjà de relever des besoins en matière d'accueil de la petite enfance et de pressentir des répercussions économiques, notamment en termes de coût de garde d'enfant et de disponibilité professionnelle.

SYNTHÈSE - DÉMOGRAPHIE

- Une population jeune
- Des actifs de type « classe moyenne supérieure » et « CSP+ »

37%
de moins de 30 ans

20% de professions
intermédiaires
17% de CSP+

- Mais un vieillissement de la population à anticiper

+ 63%
de plus de 60 ans
par rapport à 2009

- Une population fortement diplômée

50%
de diplômés du
supérieur

On note aussi une augmentation des jeunes de moins de 18 ans, qui permet d'envisager un besoin d'établissement scolaire pour les 10-18 ans.

Par ailleurs, il faut également considérer un taux de 48 % de familles sans enfant à charge qui feront peut-être apparaître d'autres besoins au cours de la réalisation de cette ABS, notamment via les questionnaires qui sont déjà diffusés à la population.



Prévoir les services à la population

On observe un taux de 23 % de séniors de plus de 60 ans, inférieur au taux national. Toutefois, le vieillissement de la population est aussi à anticiper, avec une augmentation de 63% des plus de 60 ans par rapport à 2009. Et, si nos séniors sont moins précaires qu'ailleurs, 30% des personnes de plus de 80 ans sont isolées, ce qui pourra avoir des conséquences sur l'action sociale de la commune.

LE LOGEMENT À GRABELS

Le nombre de logements global est en forte hausse depuis 1990. La dynamique de construction est supérieure à la tendance départementale. Le parc de logements sociaux atteint aujourd'hui 17% contre 3,9% en 2006. Cela répond en partie à une problématique de logement ressentie à l'échelle nationale. Grabels doit donc poursuivre ses efforts pour que chacun puisse être logé dignement et atteindre l'obligation légale de 25% de logement social par commune.

Rappelons que 75 % des français y sont éligibles et que ce type de logement n'est pas un facteur de discrimination mais plutôt d'intégration sociale.

À Grabels, le parc de logements sociaux est moins accessible qu'ailleurs, avec des loyers sensiblement plus élevés que dans la métropole. Néanmoins, il est beaucoup moins énergivore de par sa construction plus récente, ce qui conforte la ville dans sa politique de transition écologique.

Par ailleurs, on comptait déjà en 2020 à Grabels 49,7 % de propriétaires et ce chiffre est également en augmentation.

DES FOYERS PLUS FAVORISÉS QUE DANS LA MÉTROPOLE, MAIS...

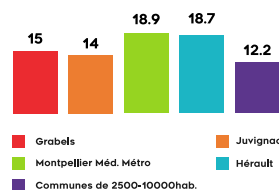
Le taux global de chômage est de 11 %, soit inférieur à celui de la métropole de Montpellier. Pourtant, l'insertion professionnelle reste difficile pour les moins de 24 ans.

Et, il existe des écarts très significatifs entre les foyers les plus modestes et ceux aux revenus très élevés.

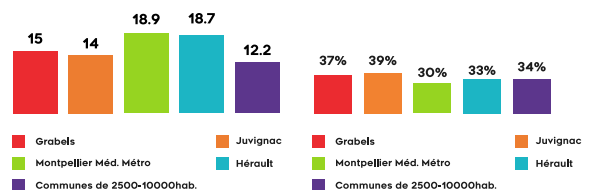
La présence de publics fragiles sur le territoire est donc une réalité à prendre en compte dans nos politiques publiques avec un taux de pauvreté de 15 % et un nombre élevé de bénéficiaires de la prime d'activité, qui montre une fragilité y compris pour les personnes en emploi.

La présence de publics fragiles sur le territoire

Le taux de pauvreté



Bénéficiaires de la prime d'activité*



Nb de bénéficiaires de la prime d'activité : 799

Source : INSEE 2020

Source : Icd 2019, 2021

Des ménages
pauvres

Et notamment des
travailleurs pauvres



Nettoyement tag

UNE COUVERTURE MÉDICALE LIMITÉE SUR LA COMMUNE AU REGARD DES BESOINS

Le taux d'équipement en professionnels de santé reste faible à Grabels, avec seulement 6 médecins généralistes. On note un nombre de bénéficiaires de prestations liées au handicap en forte augmentation. Ces constats laissent entrevoir des besoins en matière d'accès aux soins et d'accessibilité.

UNE VIE LOCALE ANIMÉE PAR UN TISSU ASSOCIATIF RICHE

On observe un taux d'équipement de services commerciaux du quotidien assez faible. En revanche, la vie locale est bien animée par la commune, un tissu associatif riche et le centre socioculturel Gutenberg. Grabels dispose aussi d'un nombre d'équipements sportifs et de licenciés sportifs qui témoigne de la dynamique des clubs et associations sportifs.

UN QUESTIONNAIRE EN COURS DE RÉALISATION

Suite à ces premiers résultats d'ordre statistique, la phase 2 de l'ABS est donc déjà lancée et durera jusqu'en février-mars prochain. **Un questionnaire** est actuellement fourni via ce numéro de l'Avy et les accueils municipaux. Ces enquêtes renseignées sont à déposer dans des urnes à l'accueil de la Maison Commune et à l'Espace Communal de la Valsière. Le questionnaire est également accessible sur www.ville-grabels.fr.



Salle associative

Un atelier participatif sera bientôt proposé aux habitants. La phase 3 débutera au 2ème trimestre 2024, par 3 tables rondes thématiques avec des acteurs clés et des habitants de Grabels.

La ville de Grabels et le CCAS vous remercient de votre participation, car ce travail permettra de mettre en lumière les grands enjeux de la commune sur lesquels le CCAS, ses partenaires et les services de la ville pourront travailler dans les prochaines années.

LES INFOS DU CCAS

La collecte nationale des Banques Alimentaires s'est déroulée les 24, 25 et 26 novembre dernier. Merci à tous les donateurs et bénévoles.

Le repas des aînés aura lieu le vendredi 5 janvier 2024, inscrivez-vous !

Le CCAS propose aux retraités de Grabels un parcours de prévention en partenariat avec la Carsat et Agirc-Arrco, pour repérer et prévenir les risques de santé. Entre janvier et avril 2024, les Grabellois pourront participer à quatre ateliers collectifs sur différentes thématiques, en collaboration avec le centre socio-culturel Gutenberg : sommeil-stress ; mémoire ; nutrition et activité physique.



FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC)

La Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale font une enquête sur les besoins des Grabellois.

La population de Grabels augmente et change. Il faut mieux connaître

les Grabellois pour mieux les aider, prévoir les logements, mettre en place les soutiens dont vous avez besoin etc ...

Pour que la Municipalité connaisse ce que vous attendez d'elle, remplissez le questionnaire joint à ce journal.

Ensuite, déposez-le en Mairie ou à l'espace communal de la Valsière.

LISTE UNE ÉQUIPE, UNE VOLONTÉ, UNE VISION

Un autre travail est-il (encore) possible ?

En 2019, la commune s'est associée à l'association nationale Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Ceci vise à répondre aux besoins des résidents éloignés de l'emploi et à lancer une expérimentation innovante. Elle prévoit la création d'Entreprises à But d'Emploi (EBE) qui embaucheront des personnes pour effectuer des travaux utiles en fonction de leurs compétences. L'objectif de l'expérimentation est

d'atteindre le plein emploi en mobilisant l'ensemble des acteurs, y compris l'État, la Région, le Département, les associations et les habitants. Montpellier soutient également cette initiative, et une convention a été signée en 2022 pour renforcer la collaboration. L'expérimentation se concentre sur des domaines tels que l'alimentation, les services aux entreprises et aux particuliers, ainsi que le réemploi, offrant un potentiel de création de 200 emplois à terme. Le financement de l'expérimentation repose en partie sur le soutien de l'État. Cependant, le

budget 2024 limite la dotation de l'État, mettant en danger notre initiative.

Un appel national a été lancé pour rappeler au gouvernement l'importance de l'expérimentation TZCLD et la nécessité de respecter les engagements pris. Le Conseil municipal de Grabels a également soutenu cet appel. L'équipe municipale, les partenaires publics et privés, ainsi que les volontaires s'engagent pleinement dans cette initiative, qui démontre déjà son impact social, économique et humain.

L'équipe municipale majoritaire

LISTE AGISSONS POUR GRABELS

Les contribuables grabellois doivent-ils financer les conséquences de l'activité politique militante de René Revol ?

Plus encore que par le passé, René Revol utilise son mandat de maire pour porter et relayer les positions de la France Insoumise. Ainsi, il a contesté le refus du maire de Béziers de marier un citoyen algérien en attente d'expulsion ; il a également participé à une manifestation contre les violences policières. Ces 2 prises de position lui ont valu des insultes et une agression verbale au cours de laquelle il aurait été traité de « maire des arabes ».

Suite à ces événements le maire a

porté plainte et a demandé au conseil municipal « la protection fonctionnelle » ce qui signifie que la commune paye les frais d'avocat de ces 2 affaires.

J'ai voté contre cette demande car ces 2 affaires sont la conséquence d'une activité politique militante de la France Insoumise sans rapport avec les affaires grabelloises ; et que donc, les frais d'avocats pour défendre René Revol sur ces sujets n'ont pas à être financés par les grabellois.

Cette prise de position n'empêche pas que je condamne insultes, menaces ou agressions vis-à-vis des élus, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire publiquement.

Il est déplorable que le maire use de menaces et raccourcis insultants (« ceux qui voteront contre rejoignent le rang des extrémistes fascistes et racistes et seront traités comme tels ») pour infléchir mon vote. Cette participation active du maire au débat de cette affaire en conseil et au vote constituent selon moi une prise illégale d'intérêt (le maire doit s'absenter pour une affaire le concernant personnellement) que j'ai signalée au maire et à la préfecture.

Pascal HEYMES

Facebook : Agissons pour Grabels

LISTE ENSEMBLE POUR QUE GRABELS AVANCE

Quelle exemplarité de la « végétalisation » de la place Jean Jaurès ? L'absence de végétaux après 4 ans de mandat mais des bacs ?

La persistance de la poussière avec toujours plus de béton ?

L'absence de protection, d'ombrage contre les effets dévastateurs du soleil, notamment pour les enfants ?

Le coût exorbitant des travaux en comparaison de l'aménagement réalisé ?

Quelle exemplarité et quelle résilience du lotissement des bugadières ?

Sa reconstruction à l'identique après l'inondation dévastatrice de 2014 ?

Quelle exemplarité de la place Pablo Neruda ?

Un chantier promis en 2016 à peine démarré à l'automne 2023, dont les grabellois attendent avec impatience la réalisation à cause notamment de finances de la commune dégradées vendues aux électeurs en 2014 et en 2020 comme étant en bonne santé ?

Quelle exemplarité de la gestion de l'école Joseph Delteil ?

Un bloc de béton « fournaise » sur lequel une association a financé 2 panneaux photovoltaïques ?

Quelle exemplarité de la transparence

dans la communication de la commune ?

Une somme de slogans et de propagandes « déconnectés » pour draguer les grabellois à sensibilité écologique comme « Vive Gimel, le quartier sans voitures » rejeté par les grabellois ? Ou encore « l'écologie, ça n'a pas de prix », avec une offre de transport en commun pour les grabellois très insuffisante à l'aune de nos impôts ?

Chers grabellois, vous pouvez compter sur notre engagement sincère et dévoué

Régis MORVAN



Homage à André Falgueirettes

C'est avec une grande émotion que nous avons appris la disparition d'André Falgueirettes le 22 octobre à l'âge de 81 ans. André Falgueirettes a marqué l'histoire de Grabels en étant son maire de 1989 à 2001. Ce fut un grand maire. Alors que notre ville était une belle endormie avec quasi aucun équipement public récent, André a commencé sa modernisation de manière très volontaire.

Sous son mandat, a été construite et livrée la première école moderne véritable de Grabels, l'école Joseph Delteil, ainsi qu'une crèche associative de 20 places. En 1991, accompagné par Madame Nicole Sorriaux, première adjointe, il a créé le Centre communal d'action sociale avec son premier salarié. En 1997, accompagné par son adjoint Omer Drigny, il a créé

le centre socioculturel Gutenberg.

Issu du monde associatif sportif, avec le club de tennis et avec son adjoint délégué aux sports, Jean-Jacques Meynier, il a relancé le développement du sport sur la commune avec comme réalisation phare la création du centre d'escalade dans la cave coopérative, avec Michel Cailton.

Pendant cette décennie des années 1990, où notre commune a subi l'extension des lotissements qui étaient alors la règle dans la couronne de Montpellier, il a su imposer les premiers logements sociaux avec les logements des Bugadières et celui du Verlaine.

Je terminerai par une anecdote. Lorsqu'au début de l'année 2010 j'ai

engagé le dossier de la réalisation de la Maison commune sur une place rénovée, aujourd'hui la place Jean-Jaurès, il est venu me voir pour me remettre un dossier qu'il avait gardé secret : une esquisse de ce que pourrait devenir une maison commune sur cette place, entreprise qu'il aurait engagée s'il avait été réélu en 2001. André avait une vraie vision pour notre ville. Nous sommes fiers de poursuivre son action et d'accompagner le développement et le rajeunissement de Grabels.

Au nom du Conseil municipal, nous présentons nos plus sincères condoléances à ses trois enfants et à sa compagne.

René REVOL,
Maire de Grabels



Le Téléthon

Un grand moment de solidarité orchestré par Handi Cap Sud 34. Plusieurs animations sont proposées par les associations et commerçants grabellois au profit du Téléthon 2023. Venez nombreux !

Programme

Samedi 2 décembre

- vente de vin chaud et marrons grillés au profit du Téléthon à la braderie de l'association La Dentellière, le matin cour Charles Flottes.

Samedi 9 décembre

- pêche à la truite avec la Ligne Grabellois • Contact : 06 80 31 40 10

Matin au marché place Jean Jaurès

- vente soupe de courges par l'association les Jardins de Grabels. Tarifs : dégustation sur place 1€ le bol ou 2€ le pot et 5€ la bouteille de 1 litre.
- promenade avec le guidon de la liberté conduit par des bénévoles de l'association Handi Cap sud 34. La promenade est proposée pour les enfants et les adultes, avec un café et une part de fougasse d'Aigues-Mortes.

Tarif : 2€ par personne.

- course solidaire proposée par l'Espace jeunes de la mairie. L'objectif est de cumuler ensemble le maximum de kilomètres en réalisant un parcours défini. Record à battre : 71,5 km (Téléthon 2021). Cette course est ouverte à tous : en courant, en marchant, avec une poussette, avec des enfants, avec des grands-parents, etc ... Tarif minimum : 1€.

Les jeunes proposent également une vente de chocolats chauds.

- balade familiale en vélo de route ou électrique avec l'association Vélo Club de Grabels. Sur route et sur piste cyclable, elle est à la portée de tous (entre 10 et 20 km) autour de Grabels. Rendez-vous sur le parking de la place Jean-Jaurès à 10h. Tarif : 10€ par personne, offert pour les enfants.

- grande tombola organisée par l'association Gutenberg-Grabels. Tirage de la tombola à 13h. Tarif : 2€ le billet.

Le matin à la Valsière

- petit déjeuner avec l'association Handi Cap Sud 34, de 8h à 11h30 salle Richard Campos à l'espace communal de la Valsière. Tarif : 3€ pour une boisson chaude, une viennoiserie et un jus d'orange.

L'après-midi place Jean Jaurès

- concours de boules avec Los Pétancaïres à 14h place Jean Jaurès. Tarif : 3€ par personne.

- randonnée pédestre au départ de la source de l'Avy à 14h avec l'association Rando-Loisirs-Culture. La randonnée familiale dure 1h30 à 2h. Le parcours est tout public, adapté à la condition physique des participants. Tarif : 10€ par adulte, offert pour les enfants.

- visite du village avec l'association Lou Dragas. Rendez-vous devant l'église Paul Chassary à 14h30. Tarif : au chapeau.

Dimanche 10 décembre

- parcours familial d'environ 10 km avec le club VTT l'Avy. Départ place Jean-Jaurès à 9h. Tarif : 5€ par personne, offert pour les enfants.

Programme détaillé : ville-grabels.fr.

Les festivités de fin d'année

Les illuminations

Elles auront lieu vendredi 15 décembre à partir de 17h place Jean Jaurès, en collaboration avec le comité des fêtes. Au programme : animation musicale, marrons chauds, bar à bonbons et stand de photo de Noël !

Le marché de Noël se déroulera samedi 16 décembre dans la matinée sur la place Jean Jaurès. Retrouvez des exposants exceptionnels, le père Noël et la mère Noël qui mèneront la parade avec les mascottes. Rendez-vous à la maison du père Noël pour faire de jolies photos souvenirs !



Les vœux du maire à la population auront lieu samedi 13 janvier 2024 à 17h dans la salle polyvalente Franck Junillon.



2023

Samedis 2, 9 et dimanche 10 décembre

Le Téléthon, voir page 23

Dimanche 10 décembre

Concert avec les Amis de l'Orgue en partenariat avec la municipalité, à l'église de Grabels à 17h30
Entrée gratuite.

Vendredi 15 décembre

Les illuminations de Noël, place Jean Jaurès à 17h

Samedi 16 décembre

Le marché de Noël, place Jean Jaurès de 9h à 13h

2024

Vendredi 5 janvier

Repas des aînés, salle polyvalente



Lundi 8 janvier

Le feu de la Saint Julien avec Lou Dragas à 18h30, lieu à préciser



Samedi 13 janvier

Vœux du maire, salle polyvalente à 17h

Mardi 16 janvier

Café des aidants organisé par le CCAS, salle Richard Campos, de 14h30 à 16h30

Du 30 janvier au 4 février

Exposition du 22^{ème} concours de peinture de l'association Gutenberg-Grabels, salle de la Gerbe

Vendredi 2 février

Remise des prix et vernissage du concours de peinture de l'association Gutenberg-Grabels, salle de la Gerbe à 19h

Samedi 3 février

« Festi'Petits », festival sur mesure pour les tout-petits, salle Richard Campos, horaire à venir

Mardi 6 février

Café des aidants organisé par le CCAS, salle Richard Campos, de 14h30 à 16h30

Du 26 février au 9 mars

Festival de musique, en partenariat avec Lavérune et Juvignac, programme à venir

8 et 9 mars

Journée internationale du droit des femmes, salle de la Gerbe, programme à venir

Mardi 12 mars

Café des aidants organisé par le CCAS, salle Richard Campos, de 14h30 à 16h30

Dimanche 17 mars

Concert de la Chorale Atout Chœur, salle d'escalade Altissimo, à 17h

Samedi 23 mars

Carnaval organisé par le service jeunesse, programme à venir



Mardi 23 avril

Café des aidants organisé par le CCAS, salle Richard Campos, de 14h30 à 16h30

MAIRIE DE GRABELS

Maison Commune - 1, place J. Jaurès
Tél. : 04 67 10 41 00
E-mail : accueil.mairie@ville-grabels.fr
Site : www.ville-grabels.fr

ESPACE COMMUNAL DE LA VALSIÈRE - MAIRIE ANNEXE

403, Rue de la Valsière
Accueil : 04 67 72 98 16
Point Information Jeunesse
Portable : 06 77 97 31 92
Espace de Vie Sociale - Tél. : 04 67 72 97 66

POINT EMPLOI MUNICIPAL POINT INFOS ENTREPRISES

Portable : 06 77 97 31 92

CCAS

Accueil : 04 67 10 41 12

SERVICE DES SPORTS

Portable : 06 16 90 84 40

ESPACES JEUNES

Accueil : 04 99 23 58 93
Portable : 06 16 58 04 48

CENTRE DE LOISIRS LES AGASSOUS

Tél. : 07 78 87 81 93

LUOTHÈQUE

Espace Famille - 49, rue Félix Trombe
Renseignements : 04 67 40 13 96

RELAIS DE LA PETITE ENFANCE

Espace Famille - 49 rue Félix Trombe
Tél. : 07 61 76 55 90

CRÈCHE FRANÇOISE CHAZOT

49, rue Félix Trombe
Tél. : 04 67 03 32 37

ÉCOLE MATERNELLE JEAN PONSY

Accueil : 04 67 03 23 19

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOSEPH DELTEIL

Accueil : 04 67 03 23 21

ÉCOLE PRIMAIRE PIERRE SOULAGES

Accueil : 09 71 26 04 77

CENTRE SOCIOCULTUREL GUTENBERG

2, place Jean Jaurès
Accueil : 04 67 10 08 31

SERVICES TECHNIQUES

Accueil : 04 67 79 96 73

POLICE MUNICIPALE

Tél. : 04 67 10 41 01
Portable : 06 07 16 80 87

GENDARMERIE

Saint-Gély-du-Fesc
Tél. : 04 67 91 73 00

URGENCES

N° Astreinte et urgence Mairie : 06 84 52 54 34
Centre antipoison : 04 91 75 25 25
SOS Médecins : 04 67 45 62 45
Pompiers : 18 - SAMU : 15